



Annulation de la vente d'un véhicule

Par **wallace**, le **09/07/2009** à **00:01**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule à un professionnel qui lui même l'a acheté au domaine(véhicule de l'état). L'état a fait une erreur l'hors de la vente puisque la voiture a été vendue comme pouvant rouler sur la voie public alors qu'elle aurait du etre vendu pour pièce. l'état a reconnu son erreur et a demandé l'annulation de la vente que nous avons établi entre moi et le professionnel. Le problème est simple , trois fois de suite j'aurais du rencontré le professionnel mais il m'a posé des lapins de plus, j'éprouve de plus en plus de difficultés à le joindre au telephone (appelle en masqué). Je me demande donc, quel procedure judiciaire je dois suivre pour annuler cette vente. Merci d'avance pour tous vos conseils. bonne journée.